

Image not found or type unknown



Démission en arrêt de travail (accident)

Par **le moullec**, le **28/05/2009** à **12:53**

Bonjour, rn puis je démissionner étant en accident de travail ? rn mon préavis démarre t'il a la réception de la lettre ou a ma reprise de travail ? rn S'il vous plaît numéro texte de loi. rn CORDIALEMENT rn Mr le moullec